

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle qu'à la séance du 22 mai 2018, seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*, le tout conformément au 2^e alinéa de l'article 176.1 dudit Code municipal

Donné à Mont-Laurier ce 15^e jour du mois de mai 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer

Dépôt rapport financier | Rapport vérificateur
externe

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à LA MACAZA certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 4 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8:00 et 16:00 heures de l'après-midi, le 15^e jour de mai 2018

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour de mai 2018.

Signé: [Signature]

Municipalité de: LA MACAZA